



Atelier

Brevet d'Initiation Aéronautique

Année scolaire 2018-2019



Pour qui ?

Les collégien(ne)s et lycéen(ne)s volontaires, intéressés par l'aéronautique dans le cadre d'une convention entre un établissement scolaire et un aéroclub affilié à la FFA (Fédération Française Aéronautique).

Pour quoi ?

Le BIA est un moyen privilégié de découvrir l'ensemble des nombreuses opportunités de carrière dans l'aéronautique, comme par exemple : Pilote professionnel, de ligne ou militaire, Personnel navigant (par ex. hôtesse), Instructeur, Ingénieur, Technicien ou Mécanicien aéronautique civil ou militaire, Contrôleur aérien, Météorologue, Médecin aéronautique, Fonctionnaire de la DGAC, ...

Comment ?

La formation comprend une partie théorique et une partie pratique, et est sanctionnée par un diplôme d'état délivré conjointement par le ministère de l'Éducation nationale et l'aviation civile.

La formation est assurée sous la responsabilité pédagogique d'un titulaire du CAEA (Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Aéronautique de l'Éducation Nationale).

Formation théorique

De l'ordre de 40 heures, en liaison avec l'établissement scolaire, elle s'appuie sur des cours et ateliers dispensés par un formateur pilote du Libourne Aéroclub et du travail à la maison en e-learning. Les matières étudiées sont :

- Connaissance des aéronefs et engins spatiaux
- Aérodynamique, aérostatique et principes du vol
- Météorologie aéronautique
- Réglementation aérienne, Sécurité et Navigation
- Histoire et culture de l'aéronautique et de l'espace
- *Option Anglais aéronautique (non dispensé au Libourne Aéroclub)*

Formation pratique

Sous la forme d'activités de mise en pratique à l'aéroclub, de deux vols de 30 minutes environ en place co-pilote, de visites de sites aéronautiques comme par exemple une tour de contrôle, un atelier de maintenance, ... (selon possibilités et autorisations obtenues).

L'examen

A la mi-mai, d'une durée de 2h30, sous la forme de QCM (20 questions par module). La note moyenne de 10/20 est exigée.

Le diplôme

Délivré par l'Éducation Nationale, il atteste d'une formation générale en aéronautique, utile pour démarrer une formation spécialisée (pilote professionnel, technicien, ingénieur, contrôleur aérien, ...).

Il permet aussi d'obtenir des aides financières de la FFA pour préparer une Licence de Pilote Privé (pouvant atteindre 2175€ cumulées).

Le coût

Les cours et les ateliers dispensés par des bénévoles et pilotes du Libourne Aéroclub sont gratuits.

L'abonnement au e-learning est payant et donne accès aux supports de cours, aux cours en ligne, aux entraînements d'examen et au suivi pédagogique par l'aéroclub et un professeur référent de l'établissement scolaire. Le coût est de 32€.

Le 1^{er} vol en place co-pilote est offert par l'aéroclub à tous les élèves. Le 2^e vol est offert aux diplômés (pour les non diplômés, une participation de 50€ sera demandée).

En option, les élèves pourront avoir une licence/assurance « Jeunes Ailes » de la FFA, incluant 6 mois d'abonnement à la revue Info-Pilotes. Le coût est de 23€. La licence/assurance « Pilote » est offerte l'année suivante.

Organisation

Les cours et ateliers se déroulent dans les locaux du Libourne Aéroclub sur l'aérodrome de Libourne – Les Artigues de Lussac (le samedi matin) et/ou dans l'établissement scolaire (en semaine). Ils ont lieu selon un planning établi au lancement de l'atelier.

Cette approche permet de mettre en pratique les concepts et matières étudiés directement sur les avions du club et sur la plateforme.

Pour les sorties, les parents seront sollicités afin d'assurer le transport des élèves.

Renseignement

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le responsable BIA du Libourne Aéroclub :

- par téléphone : 06.81.52.01.19 (Laurent Le Magrou)
- par mail : contact@libourne-aeroclub.com

Inscription

Le dossier d'inscription sera disponible auprès de l'établissement scolaire ou vous sera envoyé par mail (par l'aéroclub).

Les métiers de l'aéronautique : Pourquoi pas toi ?



www.libourne-aeroclub.com

Tél. : 05 57 24 31 50 - contact@libourne-aeroclub.com

Aérodrome - 3255 Route de Lyon - 33570 LES ARTIGUES DE LUSSAC
Association loi 1901 – École de Pilotage – Agrément DGAC A.T.O.FR.0129